

# LES AFFRANCHISSEMENTS :

## en savoir plus

**ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SAVOIE : C 4870**

**Chambre de la délégation aux affranchissements.**

### **Folio 13**

Marc Antoine de Troche marquis de Verel 9 juillet 1733. Verel, Dullin, Ayn, Novalaise, Saint Alban de Montbel, Marcieu, la Bridoire, (...)

### **Folio 14**

(...) L'inventaire de production signé Definod. 11 livres terriers stipulés à cause du château et seigneurie de Dullin, un les années dernières, deux autres par Me Baillat en 1630, trois autres par Me Chenaudier en 1609, deux autres par Mes Jean et Nicolas Monloix en 1533 et 1550, un autre par Me Jean Dalamx en 1507, un autre par Me Jean Jarcerin en 1472, la plus ancien par Me Armaduel et Chabert en 1454.

Vu aussi 11 livres terriers stipulés à cause du château de Verel, deux les années dernières, deux autres par Me Valliat en 1630, quatre autres par Me Monloex en 1540 et environ, un autre par Me Jean Dalman en 1507, un autre par Me Jaurin en 1469, le plus ancien par Me Depraliun et Chatrier en 1454.

Vu aussi un autre livre terrier stipulé en faveur du souverain par Me Perrel a cause du Pont de Beauvoisin, (...) Vu aussi l'inféodation faite par le duc Louis à noble Guigues de Montbel du château de Verel le 20 aoust 1454 Item l'inféodation faite par le comte Amé à noble Guillaume de Montbel du château et mandement de Montbel le dix des calendes de novembre 1308.

La reconnaissance d'arrière fief passée par messire Louis marquis de Saint Severin le 24 novembre 1700, reçue par Me Grinjon et finalement un carnet d'arrière fief prêté en faveur du duc Amé par noble Antoine de Jourdane le 29 mars 1416, Il conste que (...) tous les servis ont été reconnus (...) lesquels servis dépendent de quatre rentes différentes, l'une appelée la rente de Dullin, l'autre la rente de Verel, la troisième la rente du Pont de Beauvoisin, et celle qui prend les paroisses d'Hauteville, Coise, et Bettonet est appelée la rente de Blondel.

A l'égard de la rente du Pont de Beauvoisin elle a été dernier(ement) reconnue en 1559 par Me Perrel en faveur du souverain.

A l'égard de la rente de Dullin tous les servis sont stipulés à l'au( ?) du château et seigneurie de Dullin qu'est en partie du mandement de Montbel car le terrier Jasserin énonce que la terre de Dullin qui est partie du mandement de Montbel avoit été relachée par noble Jaques de Montbel à Jean de Montbel son frère en faveur duquel le dit terrier Jasserin est stipulé, et par l'inféodation donnée par le comte Amé à Guillaume de Montbel on voit qui luy infeude le château de Montbel et tout son terri-

toire et mandement.

A l'égard de la rente de Verel on voit par l'inféodation donnée par le duc Louis à noble Guigue de Montbel qu'il l'investit du château du dit Verel avec la seigneurie et fief ? en dépendants existants tant dans le mandement du dit château, dans le mandement de St Genix, et de Montbel et que partout ailleurs ...

Et à l'égard de la rente Blondel (...)

### **Folio 18 recto**

Inventaire des tiltres en grosses soit livres terriers que produit messire Marc Antoine de Roüere de Saint Severin, marquis de Dullin et de Verel, seigneur du Pont de Beauvoisin a la part de Savoye et de la Bridoire a la chambre des seigneurs délégués pour la vérification des fiefs en Savoye aux fins de prouver la feodalité de ses rentes scence de ses chateaux et marquisat de Dullin et Verel et du Pont de Beauvoisin rière les paroisses des dits Dullin, Verel, la Bridoire, Ayn, Novalaise, St Alban de Monbel et Marcieu.

Premièrement pour sa dite rente de Dullin, produit une minutte de reconnoissance stipulé en sa faveur par divers particuliers des dits lieux contenant quatre cent quinze feuillets ecris outre son répertoire commençant par le reconnoissance de révérend messire Noël Ange(s) curé de Dullin du 26° octobre dernier (1732) et finissant par le reconnoissance de Pierre et Claude Berlioz de Bouvent du vingt quatre du dit octobre dernier (1732), la dite minutte receue et signée par les notaires Frandin et Barbarin intitulée sur la couverture de simple papier DULLIN cotté au premier feuillet d'icelle N°1.

Plus un livre de grosses stipullé en faveur des seigneurs François et Gaspard de Roüere de Saint Severin par noble Antoine Valliat notaire et commissaire contenant 604 feuillets utils outre ses répertoires et teneur de contract de commission commençant par iceluy en date du 7 octobre 1651 et finissant par l'indication d'une pièce de terre et bois contenant environ deux journaux sittué aux Esserts Vieux qui fut de la reconnoissance de Piere a feu Catherin Guicherd intitulé livre premier a cause de Dullin iceluy couvert de basane rouge sur carton cotte N°2 Plus autre livre grosse stipullée en faveur du dit seigneur...

### **Folio 18 verso**

... François de Roüere de Saint Severin receu et signé par le dit Me Valliat notaire et commissaire couvert de bazane sur carton contenant 432 feuillets utils outre son répertoire commençant par la reconnoissance d'Antoine Franquet dit Rey d'Ayn du 18 juin 1652 et finissant par l'addition de reconnoissance non signé de Pierre Cavillon Pinaud de Bouvent intitulé livre second a cause de Dullin cotte N°3.

Plus une grosse couverte de parchemin stipullée en faveur d'illustre seigneur Charles de La Forest seigneur de Dullin par noble ??? Chivaudier commissaire par iceluy signé commençant par le reconnoissance de vénérable Claude Guicherd prestre et curé de Dullin et Ayn du 5 septembre 1602 et finissant par la reconnoissance additionnelle de Jean Bertrand du 8 may 1608 contenant 613 feuillets utils

outre son répertoire cotté N°4.

Plus autre grosse couverte de parchemin receue et stipulée par le dit Me Chivaudier en faveur du dit seigneur Charles de la Forest commençant par le feuillet cotté 616 et par la reconnoissance de Claude a feu Pierre Franquet Rey d'Ayn et finissant par le feuillet cotté 1319 et par la reconnoissance de George a feu Antoine G(u ?) illiaud dit Jargod d'Ayguebelette en datte du 24 janvier 1609 cote N°5.

Plus une grosse stipulée en faveur de feu seigneur Phili(bert ?) de la Forest comte de Dullin par Me Jean Monloex notaire et commissaire sans couverture contenant selon sa cote 514 feuillets outre son répertoire au commencement, commençant par la reconnoissance de Jean et Jean a feu Antoine Phillipon en datte du 29 may 1546 et finissant par le commencement de celle d'Aynard a feu Claude Gerbellot de la Bridoire du 5 septembre 1548 cote N°6.

Plus une grosse stipulée en faveur de feu seigneur François de Montbel seigneur du dit Dullin signée par Me Nicolas Monloex notaire et commissaire contenant 326 feuillets utiles outre son répertoire commençant par la reconnoissance de Claude et Benoît a feu Claude (Veynod ?) Alias Vallet ...

### **Folio 19 recto**

... du 11° septembre 1533 et finissant par la reconnoissance additionnelle d'Aymé Bellemin de Girin du 26 avril 1536 icelle grosse ecrite en latin et sans couverture cotté en son commencement X° et le dit Jean Monloex ( ??? ) N°7.

Plus autre grosse receüe et stipulé par les dits notaires Nicolas et Jean Monloex couvert de bois sur vieux carton en faveur de feu dame Phillippe Delaunay dame pour lors en cette partie du dit Dullin suivant le droit qu'elle avoit du dit noble François de Montbel son fils, contenant 172 feuillets utiles outre son répertoire commençant par la reconnoissance de Louis et Etienne a feu Pierre Garneir alias Bertrand du 27 avril 1533 et finissant par celle additionnelle de Jean Michel et Ypolite a feu Claude Curt de Bouvent cote N°8.

Plus une grosse stipulée en faveur de feu seigneur Jaques de Montbel seigneur du dit Dullin receu et signé par Me Jean Dalman notaire et commissaire couverte de parchemin sur carton contenant 500 feuillets utiles outre son répertoire commençant par la reconnoissance de Catherin a feu Pierre Perrier alias Jacob et de ses neveux du 9 mars 1507 et finissant par celle de Pierre a feu Louis Girondet alias Neyroz d'Ayn icelle reconnoissance non signé le dit livré cote sur sa couverture N°9.

Plus une grosse stipulée en faveur de feu seigneur Jaques de Montbel seigneur du dit Dullin receu et signée par Me Jean Jasserin de Simbonnet notaire contenant cent septante feuillets utiles outre son répertoire et procure au commencement, commençant par la reconnoissance de Jaquemet Bellemin de Verjonucloz du 23 avril 1471 et finissant par celle de Jean Miaz bourgeois et marchand du Pont de Beau Voisin du 15 may 1476 cote N°10

Plus une grosse stipulée en faveur de feu seigneur Jean ...

## Folio 19 verso

... de Montbel receue et stipullé par les notaires et commissaires Jean Armaduel et Chabert contenant suivant sa cote a la fin 181 feuillets commençant par le vingt quatrième feuillet et par la reconnaissance de Claude a feu Pierre Decoste et de Jaques Decoste son frère et autres consorts du 25 may 1454 et finissant par celle des héritiers d'Humbert de Montfalcon du 10 janvier 1459 cote la dite grosse sans couverture N°11.

Et pour la rente appartenant au dit Seigneur a cause de son château et marquisat de Verel icelle app( ???) la rente de Verel sur les Banchets qui prend rière les dites paroisses de Dullin, Ayn, Novalaise et Marcieu le dit seigneur produit les terriers cy après.

Premièrement une minutte soit cayer de reconnaissance stipullé en sa faveur, receue et signé par les notaires Frandin et Barbarin contenant 177 feuillets utiles outre son répertoire commençant par la reconnaissance d'Antoine a feu Michel Bellemin dit Beyrin du 15 may année dernière (1732) et finissant par celle de la Claudine (Pontanie ?) dit Bruida du 21 présent mois (juin 1733) couverte de simple papier intitulé Verel sur les Banchet cote N°12.

Plus une grosse stipullé en faveur de feu seigneur François de Roüere St Severin receu et signé par Me Antoine Valliat notaire couverte de bazane rousse sur carton contenant 539 feuillets utiles outre son répertoire commençant par la reconnaissance de Me Benoît Guilliot chatellain de Dullin et Verel du 6 octobre 1651 et finissant par l'indication de deux pièces vacantes qui furent des biens de Jean et Gabriel Guinet, intitulé grosse a cause de Verel rière Dullin et autres lieux cote N°13.

## Folio 20 recto

Plus une autre grosse stipullé en faveur de feu Phillibert de la Forest sans aucune couverture receu et signé par Me Jean de Monloex notaire et commissaire contenant 299 feuillets utiles commençant par la reconnaissance de Michel a feu Michel de Moren alias Bourbon du 9 novembre 1547et finissant par le commencement de celle de Claude a feu Portier du mandement de Montbel du 27 novembre 1562 cotté N°14.

Plus autre grosse couverte de bois sous vieille bazane stipullé en faveur de feu dame Philippe Delaunay cause ayant de feu seigneur François de Montbel contenant 445 feuillets utiles outre son répertoire commençant par le procure de reconnaissances et teneur de contract de commission du 13 aoust 1533 et finissant par la reconnaissance d'Anne a feu Antoine Portier femme de Claude Girerd du dernier aoust 1536 la dit grosse intitulé Verel sur la Roche stipullé en lattin cote N°15, signé Jean Nicolas Monloex notaires et commissaires.

Plus autre grosse stipullé en faveur de feu seigneur Jaque de Montbel couverte de parchemin receu par Jean Dalman notaire et signé par commission par Me Nicolax Monloex contenant 301 feuillets utiles outre son répertoire commençant par la reconnaissance de Catherin a feu Pierre Perrier alias Jacob du 9 mars 1507 et finissant par celle de Pierre a feu Jean Duchenes alias Probi du 29 mars 1508 cote N°16.

Plus autre grosse aussi stipulé en latin en faveur de feu seigneur Jean de Montbel seigneur du dit Verel receue et signé par Me Guigue Deprelian et Jean Charrier notaires et commissaires la dit grosse couverte de bois sous bazane rousse contenant 343 feuillets utiles commençant par le proëme des ...

### **Folio 20 verso**

... reconnoissances et teneur de l'infeudation et l'investiture faites par très illustre prince Loüis duc de Savoye Chablais et Aouste en fief noble, lige, ancien, paternel et « a vital de omnibus hominibus homagiis reddetibus servisiis feudis emphitheosibus et directis dominiis rerum et possessionum pro et supra quibus ipsi redditus debentur nec non domibus, grangiis, casalibus, pratis, terris, vineis, nemoribus (bois des forêts ?), aquis, aquagiis, aquarum decursibus fornibus, molandinis, ressiis, baptitonibus, follonibus piscationibus, venationibus, feudis et retro feudis alios ipsi ut castri pertinentibus, iniversis, sive in territorio et mandamento ipsius castri sive in mandamentis Montis Belli sancti (Gerbii ?) aut alia ubicumque existant » en date du 20 aoust 1454 et finissant par la reconnoissance de Monet Viboud de Marcieu en date du second décembre 1456 cote N°17.